



# LOURESSE-ROCHEMENIER



**Bulletin Communal 2000**



## LE MOT DU MAIRE

*Une nouvelle fois, une année vient de se terminer, nous sommes entrés en l'an 2000, dernière année de ce vingtième siècle. Je viens en mon nom et celui du conseil municipal vous présenter tous nos vœux de bonne et heureuse année.*

*Vœux de bonheur pour vous et vos familles et tous ceux qui vous sont chers.  
Vœux de bonne santé.  
Vœux de prospérité pour vos entreprises.  
Vœux pour que chacun ait du travail.*

*Cette année 1999 a été, comme vous avez pu le constater une année de grands changements dans notre commune.*

*La voie rapide est terminée et a été inaugurée le lundi 13 décembre dernier. Le calme s'est installé dans notre bourg avec des inconvénients pour les commerces, nous ne devons pas le nier, mais avec des avantages non négligeables : les risques d'accidents sont désormais minimisés, 7.000 voitures et 1.300 camions par jour, cela était devenu insupportable et dangereux.*

*Au lotissement "Les Charmilles", cinq maisons sont en construction par la commune, autofinancés à 50 %. Leurs locations couvriront les remboursements d'emprunts, il s'agit donc d'une opération blanche, sans incidence sur le budget.  
Ces maisons seront habitables dès juin 2000.  
Nous n'aurons plus de risques de fermeture de classes.*

*La réfection des façades de la mairie et de l'école est terminée. Bientôt notre école portera un nom ; celui d' "ALEXANDRE PAIN" qui fût instituteur à Louresse, mort pour la France en 1915.*

*Nous avons un grand projet en cours : le remembrement des terres agricoles qui devra se terminer au 1er novembre 2001.*

*Une communauté des communes se dessine, nous en reparlerons dans les mois à venir.*

*Je remercie tous ceux et celles qui nous ont aidé au montage de ce bulletin pour vous permettre d'apprécier au mieux le fonctionnement de votre commune.*

Le Maire



# INFORMATIONS MUNICIPALES

---

---

## SECRETARIAT DE LA MAIRIE

---

---

☎ 02.41.59.13.13 Fax : 02.41.59.95.70

### *Ouverture au public*

✍ Du mardi au samedi de 8 h à 13 h

### *Permanences de M. le Maire*

**Mr Guy JARNY**

✍ mardi, jeudi et samedi de 12 h à 13 h

### *Permanences du 1er Adjoint*

**Mr Bernard BRETON**

✍ mercredi et samedi de 12 h à 13 h

### *Permanences du 2ème Adjoint*

**Mr Germain METIVIER**

✍ vendredi et samedi de 12 h à 13 h

---

---

## AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS

---

---

Afin de mieux vous accueillir, il serait souhaitable, votre installation terminée, de passer à la mairie avec votre livret de famille.

Merci de nous signaler, également de votre départ.

---

---

## COLLECTES & DECHETTERIE

---

---

### **Ordures ménagères**

le mardi matin dès 7 heures

### **Verres et plastiques**

le 1er mardi de chaque mois

### **Vieux papiers et cartons**

le 2ème mercredi ouvré du mois

### **Déchetterie de Doué la Fontaine**

Un accès gratuit pour les particuliers.

Horaires d'ouverture :

☞ lundi, mercredi, jeudi et vendredi :  
de 16 h 30 à 18 h 30

samedi : de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h

---

---

## ASSISTANTES MATERNELLES

---

---

Mme BRUNELLIERE Dolorès

14 résidence du parc

☎ 02.41.59.93.59

Mme LANDARD Françoise

5 rue des champs chailloux

La Bournée

☎ 02.41.59.93.23

Mme MAITREAU Marie-Pierre

8 rue de la Chapelle

☎ 02 41 59 31 85

---

---

## ETAT CIVIL 1999

---

---

### *Naissances*

Florian DESVALLON

Solène FREMONDIERE

Clara GOUGEON

Audran HERVE

Pierre-Emile JUSTEAU

Pauline MARTIN

Florian QUINCHARD

### *Mariages*

Damien BRETAULT & Marie-Reine VERON

Jean-Charles BRETON & Nathalie LARRIGNON

Mickaël CESBRON & Véronique METIVIER

Cyrille GENEVAISE & Armelle BONNET

Nicolas SECOUE & Nathalie METIVIER

Jean-François VIGNERON & Véronique GUERIN

### *Décès*

Marie-Thérèse CARRE

Pierre GLOTIN

Marguerite HERPIN

Evelyne MANY

Vincent ROUBEYRIE

---

---

## RECENSEMENT MARS 1999

---

---

Selon les chiffres reçus par l'INSEE, la commune de Louresse-Rochemenier compte 627 habitants.

## RESEAU ANJOU-BUS

Le Conseil général de Maine et Loire a décidé de mettre en place une tarification solidarité en faveur des personnes économiquement faibles utilisant le réseau "Anjou-Bus" avec un prix unique de 3.30 F par voyage quels que soient le jour, l'heure et la distance parcourue.

☞ Renseignements à la mairie.

## TARIFS SALLES COMMUNALES

➤ **Salle du terrain des sports** : 200 F la journée  
Il vous sera demandé lors de la réservation, une caution de 500 F

➤ **Salle des loisirs**

	HABITANTS DE LA COMMUNE	HORS COMMUNE
JOURNEE COMPLETE	850	1150
SOIREE DANSANTE	650	1050
REUNION SANS BUFFET	200	200
REUNION AVEC BUFFET FROID	300	300
VIN D'HONNEUR	200	250
VENTE-EXPO	300	300
COUVERTS	2 F / PERSONNE	2 F / PERSONNE
NETTOYAGE DE LA SALLE	300	300

Caution : 1000 F lors de la réservation.

## L'EGLISE DE ROCHEMENIER (XIII<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup>)

*Une des "Eglises accueillantes en Anjou"*

En Anjou, les églises sélectionnées pour leur intérêt historique ou architectural ont été regroupées sous un label : les églises accueillantes. Cette opération a été pilotée dans le sud-Saumurois par le CAPESS et subventionnée par le SMISS. (A cette occasion, la commune a reçu une subvention de 1 434 F).

L'opération Eglises ouvertes et accueillantes en Anjou regroupe 51 édifices dans le département de Maine et Loire dont 17 dans le Sud-Saumurois. Parmi ceux-ci on retrouve l'église d'Ambillou Château, Brigné-sur-Layon et les Verchers-sur-Layon.

La commune de Louresse-Rochemenier, en signant la charte départementale s'est engagée :

- à ouvrir l'église, la fleurir,
- à animer l'église d'un fond musical ( achat d'un appareil K7 pour 3 459 F)
- mettre en valeur l'architecture intérieure par un éclairage
- mettre à disposition des visiteurs un dépliant-guide à l'intérieur de l'église. Ce dépliant sert également à intégrer l'église dans le développement touristique local, relais vers d'autres centres d'intérêt de proximité, grâce à un volet consacré à la commune.

# LE CONSEIL EN SEANCES

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DES REUNIONS



SEANCE DU 21 JANVIER 1999

### **Augmentation du loyer de la boulangerie à partir du 1er janvier 1999**

Le loyer s'élève à 2291.63 F par mois plus un droit au bail de 2.5 % soit 2 348.92 F.

### **Troisième modificatif au lotissement Place du Cèdre**

Le Conseil municipal décide de supprimer la zone non aedificandi afin de permettre la construction d'annexes dans le lotissement Place du Cèdre. Le dossier sera ensuite transmis au Préfet pour approbation.

### **Recensement de la population en mars 1999**

Mme Anne MARTIN est nommée Agent recenseur sur la commune de Louresse-Rochemenier. L'agent sera rémunérée par l'INSEE et recevra des indemnités kilométriques pour ses frais de transport.

### **S.M.I.T.O.M - Projet de tri sélectif**

Mr le Maire demande au Conseil municipal de désigner un délégué qui participera aux travaux d'études et préparera la population au tri sélectif.

A été désigné Mr METIVIER Germain

**Pose d'un réverbère** au carrefour de la nouvelle route de Launay avec la rue de la chapelle.

**Plantations de plantes et arbustes** au carrefour de la nouvelle route de Launay et à l'entrée du village de Rochemenier.

### **Déplacement de la cabine téléphonique**

La cabine actuellement située près de la mairie va être déplacée en face près du parking de la salle des fêtes. Pose gratuite par France Telecom.



SEANCE DU 22 FEVRIER 1999

### **Ménage de la salle des fêtes**

Le Conseil décide de facturer les heures de ménage de la salle des fêtes dans le cas où l'utilisateur le demanderait pour un prix forfaitaire de 300 F

### **Construction de 5 logements locatif au Lotissement des Charmilles**

Le Conseil sollicite le concours d'un maître d'oeuvre pour la réalisation de ces travaux et autorise Mr le Maire à signer le marché A été désigné : HABITAT CONCEPTION, 32 rue du Mail à ANGERS et Mr METAYER Bernard.

Le Conseil accepte le dossier de construction proposé par HABITAT CONCEPTION

### **Arrêt de la régie de recettes de la cantine municipale**

Le Conseil décide de changer la gestion des repas de la cantine scolaire. Il sera établi des factures individuelles à partir du 1er mars 1999 selon la même procédure que la facturation des ordures ménagères et d'assainissement.

### **Lotissement des Charmilles - Division de lots**

Autorisation donnée à Mr le Maire pour signer tout document relatif à la division de lots dans la zone locative du lotissement des Charmilles, susceptible d'être demandée.

**Vente du lot n° 3 du lotissement des Charmilles** à Mr & Mme RUAULT Hervé pour un montant de 81 508 F

**Achat d'une parcelle de terrain cadastrée AC 278** (5 ares 23 ca) appartenant à Mr JUIN Philippe pour la création de la fosse de décantation prévue à Rochemenier. Montant de l'emprise : 50 F le m<sup>2</sup>

**Désignation d'un membre pour la commission "Habitat"** du C.A.P.E.S.S. A été élu : Mr METIVIER Germain.

**Demande de Mr RICHARD Bruno concernant l'enterrement du réseau électrique et téléphonique** -Rue du moulin- à Rochemenier.

Le Conseil, après avoir procédé à un vote secret refuse la demande par 11 non, 1 oui et 1 blanc

### **Demande de subventions pour l'année 1999**

Après avoir pris connaissance des demandes de subventions, le Conseil décide le versement des subventions suivantes

- Association des Prisonniers de Guerre .....	1 500 F
- Association du 3e Age .....	1 800 F
- Association de chasse .....	1 000 F
- ASVR.....	6 000 F
- Comité des Fêtes.....	10 000 F
- Comité des caves .....	2 100 F
- Association des parents d'élèves (fête de l'école) .....	2 500 F
- Défense des Cultures .....	5 000 F

# LE CONSEIL EN SEANCES

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DES REUNIONS

- La Nouvelle Patrie.....	1.000 F
- Caisse des Ecoles.....	5.000 F
- CCAS.....	7.000 F
- Centre de Soins.....	400 F
- Collège Saint Joseph Doué.....	1.200 F
- Lycée agricole "Le fresne" Angers.....	240 F
- Lycée Professionnel "Les Ardilliers" Saumur.....	120 F
- Maison familiale "La Rousselière" Montreuil Bellay.....	120 F
- Maison familiale "La Boussinière" Gennes.....	120 F
- Maison familiale "Le Val du Lys" Vihiers.....	120 F
- Chambre des métiers Angers.....	240 F
- Ecole de musique Doué.....	360 F
- Carrefour Anjou Touraine Poitou.....	120 F
- Syndicat d'initiative d'Azay le Rideau.....	435 F
- Office de Tourisme de Cholet.....	900 F
- Office de Tourisme de Saumur.....	920 F
- Association sportive des handicapés.....	120 F
- Association des sclérosés en plaques.....	120 F
- Association des myopathes.....	120 F
- Association des parents d'enfants inadaptés.....	120 F
- Lutte contre la faim.....	120 F
- Lutte contre le cancer.....	120 F
- Lutte contre la tuberculose.....	120 F
- Aide aux paralysés.....	120 F
- Aide aux aveugles.....	120 F
- Aide à l'UNICEF.....	120 F

Le Conseil refuse d'accepter les demandes suivantes :

- Collège Lucien Millet -Sections sportives Tennis et Hand-Ball-
- Ecole Primaire Privée "Le Sacré-Coeur" de Doué la Fontaine
- L'association Angevine d'aide aux toxicomanes



SEANCE DU 16 MARS 1999

### Encaissement des entrées aux caves de Rochemenier en Euros

#### Redevance pour collecte des ordures ménagères pour l'année 1999

Elle est fixée à 221 F par habitant et par résidence secondaire dont le montant se décompose ainsi :

- Collecte 1 fois/semaine : 80 F
- Traitement des ordures : 56 F
- Déchetterie : 71 F
- Collecte du verre : 10 F
- Collecte sélective : 4 F

**Redevance d'assainissement pour l'année 1999.** Elle est fixée à 34 F par personne et par résidence secondaire.

**Versement d'une subvention pour le chauffage de l'église de Louresse** à la demande de la Paroisse Saint Denis de Doué la Fontaine. Montant de la participation : 2000 F

**Versement d'une subvention à l'ASVR** pour la construction de la salle au terrain de foot d'Ambillou Château pour un montant de 49 000 F

#### Bornes interactives de Saumur et sa Région

Comme suite à la proposition du Pôle International de Saumur et sa région, le Conseil accepte d'insérer une page sur le village de Rochemenier sur la borne interactive de la ville de Saumur.

Montant de l'insertion : 850 F H.T

# LE CONSEIL EN SEANCES

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DES REUNIONS



SEANCE DU 23 MARS 1999

**Approbation des comptes administratifs 1998 et vote des budgets primitifs 1999** en présence de Mr BOUDY, Receveur de Doué la Fontaine.

**La redevance pour occupation du domaine public s'élève à 120 F pour l'année 1999.**

**Travaux d'extension d'éclairage public - Carrefour rue de la société** - Le montant des travaux s'élève à 9 119.16 F TTC



SEANCE DU 30 AVRIL 1999

**Prix des entrées aux caves de Rochemenier pour l'année 2000**

Individuels : Adultes 24 F                      Enfants 13 F

Groupes : Adultes 18 F                      Enfants 12 F

**Désignation d'un délégué communal pour représenter la commune au Conseil d'administration du centre Social de Doué la Fontaine.** A été désigné : Mr METIVIER Germain

**Pose d'une alarme incendie à la salle des fêtes.** Aceptation du devis des Ets LIMON pour un montant de 1 535.24 F TTC

**Transfert de propriété d'un chemin d'exploitation situé au lieu-dit "Le Paty".**

La commune de Saint Georges propose d'abandonner le chemin d'exploitation qu'elle avait pris en cours de remembrement lors de l'extension sur la commune de Louresse-Rochemenier. Le Conseil accepte de prendre à sa charge ce chemin.

**Indemnités pour le gardiennage de l'église communale de Louresse** est fixée à 726.11 F au titre de l'année 1999.

**Pose de deux portes et trois fenêtres dans la salle du terrain des sports.** Travaux effectués par Mr FOULLARD Michel pour 14 411.70 F TTC.



SEANCE DU 10 MAI 1999

**Modification des statuts du S.I.V.M de la région de Doué la Fontaine et approbation par le Conseil municipal de la transformation du S.I.V.M en Syndicat de Communes.**

**Révision des prix de location de la salle des fêtes pour l'année 2000**

(voir détails des nouveaux tarifs en page 3 )

**Renforcement du réseau d'eau potable**

Le Conseil municipal souhaite renforcer l'alimentation en eau potable pour améliorer le débit entre les communes de Denezé et Louresse-Rochemenier. Sur proposition du Syndicat Intercommunal pour l'Alimentation en eau Potable et l'Assainissement de la Région Sud-Saumuroise, le Conseil municipal demande une subvention au titre du programme 2000.



SEANCE DU 21 MAI 1999

**Second modificatif du lotissement des Charmilles** pour pouvoir vendre à des constructeurs individuels des terrains situés sur des îlots initialement destinés à des opérations groupées.

**Appellation de la rue desservant le lotissement des Charmilles**

Le Conseil municipal a procédé à un vote qui a donné les résultats suivants :

- 8 voix pour "Rue des Charmilles"

- 3 voix pour "Résidence des Charmilles"

- 1 voix pour "Rue du petit clocher"

**Vente du lot n° 2 du lotissement des Charmilles** à Mr & Mme LERAY Victor pour un montant de 76 834 F et du n° 4 à Mr & Mme CRAVENAUD pour un montant de 84 460 F

**Approbation du dossier de consultation concernant les travaux de voirie Programme 1999.** Le Conseil retient la procédure d'appel d'offre ouvert.

# LE CONSEIL EN SEANCES

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DES REUNIONS



SEANCE DU 14 JUIN 1999

**Impression de 10 000 enveloppes pré-timbrees illustrées du site de Rochemenier pour un montant de 4200 F H.T.**  
Ces enveloppes seront revendues 4 F l'unité à la Poste de Doué la Fontaine et aux caves troglodytiques.

**Demande de subvention par la commune de TURQUANT** pour la restauration de leur église du XII ème siècle fermée au public pour des raisons de sécurité. Le Conseil accepte de verser la somme de 100 F à titre symbolique.

### **Sorties à la piscine de Doué la Fontaine**

Le Conseil municipal accepte de verser une participation de 1800 F correspondant à 4 séances piscine, à la mairie de Doué la Fontaine pour permettre aux enfants d'aller à la piscine. Les frais de transports seront pris en charge par la Caisse des Ecoles.

### **Séjours vacances organisés par le Centre Social de Doué la Fontaine**

Le Conseil refuse de payer la part laissée à la charge des parents. Seules certaines familles considérées dans le besoin pourront prétendre à cette prise en charge par la commune. Un dossier d'aide sociale devra alors être déposé auprès du C.C.A.S de la commune.



SEANCE DU 19 JUILLET 1999

**Adhésion de la commune du COUDRAY-MACOUARD** au Syndicat Intercommunal pour l'Alimentation en Eau Potable et l'Assainissement à compter du 1er janvier 2000.

**Trois séances piscine supplémentaire** accordées aux enfants vu le succès remporté par ces derniers.

**Achat de jeux pour la garderie** pour un montant de 600 F TTC maximum.

**Achat d'un revêtement de sol pour la malle à jouer**, style circuit voiture pour un montant de 632 F TTC.

**Désignation de suppléants au Syndicat Mixte du Schéma Directeur** ainsi qu'un nouveau titulaire car le représentant en place ne souhaite plus siéger au Comité Syndical.

Ont été désignés : Mr MAITREAU J.Marie en tant que membre titulaire et Mr JARNY Guy en tant que membre suppléant.

**Travaux de voirie Programme 1999.** La commission chargée de l'ouverture des plis a retenue l'entreprise la moins disante, COLAS. Montant des travaux : 306 770.22 F TTC.



SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 1999

### **Troisième modificatif du lotissement des Charmilles**

Dans le cadre de la viabilisation des lots 9,10, 11, 12 et 13 du lotissement, Mr le Maire informe le Conseil qu'il serait nécessaire de réaliser la totalité des travaux de la 2ème tranche pour obtenir l'autorisation administrative de vendre ces 5 lots. Le Conseil autorise Mr le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**Appellation de l'impasse desservant les locations appartenant à Mr BRETON Claude** dans le but d'informer les services de sécurité. Le Conseil accepte de baptiser cette impasse "Impasse des lauriers"

### **Prix de la restauration scolaire pour l'année 1999/2000**

Le prix du repas est fixé à 11.90 F

### **Travaux de busage - Route de la Bournée - et - Route de Saint Georges -**

Ces travaux seront effectués par la société LIAIGRE pour un montant total de 33 285.60 F TTC

### **Aménagement de la place de la mairie**

Le Conseil municipal décide l'installation de deux jardinières avec banquettes incorporées et retient le devis de l'entreprise FRANCIOLI pour un montant de 11 694 F H.T

# LE CONSEIL EN SEANCES

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DES REUNIONS



SEANCE DU 5 OCTOBRE 1999

**Achat d'un chariot de service pour la cantine** pour un montant de 2 780 F TTC.

**Création d'une éventuelle communauté de communes sur le canton de Doué la Fontaine** à partir du 1er janvier 2000. Si ce projet se réalise, le périmètre de cette communauté pourrait comprendre les 12 communes suivantes : Brigné sur Layon, Concourson sur Layon, Dénézé sous Doué, Doué la Fontaine, Forges, Louresse Rochemenier, Martigné Briand, Meigné sous Doué, Montfort, St Georges sur Layon, Les Ulmes, Les Verchers sur Layon.

**Augmentation du loyer de l'appartement situé au-dessus de la cantine.**

A partir du 1er septembre 1999, le loyer mensuel s'élèvera à 1 744.21 F plus un droit au bail de 2.5 % soit 1 787.81 F.

**Remembrement**

Sur proposition de Mr MATIGNON, Géomètre au Cabinet LHOPE-SAVREUX-ONILLON, le Conseil accepte qu'il soit effectué un redressement de la limite intercommunale.

**Vente du lot n° 13 du lotissement des Charmilles** à Mr & Mme RABIN Denis pour un montant de 73 308 F.



SEANCE DU 26 OCTOBRE 1999

**Remplacement de bordures Rue du parc et rechargement de la patte d'oie** en enrobé à chaud. Montant des travaux : 29 136.96 F TTC

**Ecole "Alexandre Pain"**

L'année dernière, le Conseil municipal a décidé de donner un nom à l'école publique de Louresse-Rochemenier. Ce nom permettrait à l'école d'être plus attractive pour la création du site internet. Le Conseil a décidé de rappeler le souvenir d'un ancien instituteur, ALEXANDRE PAIN, mort pour la France en 1916.

Aujourd'hui, le Conseil décide d'inscrire le nom de l'école sur une plaque en granit noir d'Afrique pour un montant de 2 855 F TTC

**Rechargement du CR de la Pièce Carrée.**

Montant des travaux : 126 270 F H.T. Le Conseil municipal sollicite une subvention auprès du Conseil Général au titre du programme 2000.



SEANCE DU 26 OCTOBRE 1999

**Vote du budget supplémentaire 1999**

Recettes et dépenses de fonctionnement : 295 389 F

Recettes et dépenses d'investissement : 255 389 F



SEANCE DU 12 NOVEMBRE 1999

**Remplacement de la fenêtre de la cuisine de la salle de fêtes.** Travaux effectués par Mr Foullard Michel pour un montant de 3 850 F H.T.

**Intercommunalité.** La commune va sans doute adhérer, mais souhaite commencer avec un minimum de compétences

- l'aménagement de l'espace
- le développement économique
- les équipements sportifs, sociaux-culturels et scolaires.



SEANCE DU 06 DECEMBRE 1999

**Achat d'un terrain** appartenant à Mme Raimbault Madeleine cadastrée ZA 17 " La Goulenne" de 2 ha 63 a 85 ca. Prix de l'hectare : 17 000 F.

**Installation de deux toilettes supplémentaires aux caves de Rochemenier.** Ces travaux sont effectués par Mr Claude Pineau pour un montant de 62 583,01 F TTC

**Travaux de desserte (2ème tranche) au lotissement des Charmilles** effectués par le Syndicat Intercommunal d'électricité de Maine et Loire pour un montant de 4 134 F TTC.

---

---

# Permanences Centre Social Jean Dima A Doué

---

---

## **Lundi**

CAF

FNATH (Accidentés du travail) (3e du mois)

IMPOTS (Demander dates au secrétariat)

11 h à 12 h 30 ETAGE Salles A & B

10 h à 11 h 30 BUREAU 2

14 h à 16 h 30 ETAGE Salles A & B

## **Mardi**

CONCILIATIONS JUDICIAIRES

(2ème et 4ème mardi après-midi)

14 h 30 à 16 h 30 ETAGE Salles A & B

## **Mercredi**

ADMR (Aides ménagères)

SECURITE SOCIALE

10 h à 12 h ETAGE Salle E

14 H à 16 h 30 ETAGE Salles A & B

## **Jeudi**

ADMR (Aides ménagères)

URSSAF (4ème du mois)

10 h à 12 h ETAGE Salle E

9 h 30 à 12 h 30 ETAGE Salles A & C

## **Vendredi**

CONSULTATIONS MEDICO-PSYCHOLOGIQUE sur R.D.V au 02.41.40.11.80

### **PERMANENCES DE L'ASSISTANTE SOCIALE**

Mme Laurence BODELOT Centre de Circonscription d'Action Sociale et de Santé

1, Avenue Saint-Exupéry TEL 02.41.59.21.10 sur R.D.V

### **PERMANENCES DE LA CONSEILLERE EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE**

Mme Annick COTTEN Antenne M.S.A des Fontaines de 9 h à 12 h TEL 02.41.59.11.10

---

---

## Relais Parents Assistantes Maternelles

---

---

15, rue du Chamoine Colonel Panaget

49540 MARTIGNE BRIAND

☎ 02.41.59.36.72

Grâce à la signature du Contrat Enfance entre le SIVM de Doué la Fontaine et la CAF de l'Anjou, un Relais Parents Assistantes Maternelles s'est ouvert à Martigné Briand au 15, rue du Chamoine Colonel Panaget (route de Thouarcé) géré par le Centre Social Jean Dima de Doué.

Ce service est gratuit et s'adresse à tous les parents et les assistantes maternelles des différentes communes du canton de Doué la Fontaine.

L'objectif principal de cette nouvelle structure est de favoriser la qualité de l'accueil du jeune enfant en proposant

#### **- aux parents :**

- des informations et une aide relative à l'emploi d'une assistante maternelle :  
mise à disposition des listes des assistantes maternelles, des formulaires liés à l'embauche d'une assistante maternelle, contrat de travail ...

#### **- aux assistantes maternelles :**

- des renseignements concernant l'exercice de leur profession en leur faisant se rencontrer entre professionnels pour enrichir leur façon de faire auprès des enfants.

Le relais parents assistantes maternelles est aussi un pôle d'animation sur la petite enfance : organisation de soirées à thèmes, d'échanges entre parents et assistantes maternelles, idées de jeux, de travaux manuels, de recettes à faire avec les enfants, prêt de K7 de chansons d'enfants...

Un appel est également lancé auprès des personnes souhaitant devenir Assistantes Maternelles. Pour toute information sur ce métier de la Petite Enfance, contacter Nathalie François au Relais.

Nathalie François, conseillère en Economie Sociale et Familiale se tient à la disposition des parents et des assistantes maternelles.

**Relais Parents Assistantes Maternelles : Tél 02.41.59.36.72**

Association Animation Gestion Centre Social de Doué  
5, Place Justice de Paix 49700 DOUE LA FONTAINE

# *PRINCIPAUX TRAVAUX REALISES EN 1999*

## *Rénovation de la façade de la Mairie*

Maçonnerie (JUSTEAU FRERES) pour 254 885.65 F TTC

Menuiserie (J.M.A) pour 53711.62 F TTC

Zinguerie (JUN Philippe) pour 7 584.49 F TTC

Peinture (MILSONNEAU Jacky) pour 7 998.18 F TTC

Coordinateur des travaux (COPLAN) pour 2 713.50 F TTC

La totalité des travaux s'élèvent à 326 893.44 F TTC

La commune a bénéficié d'une subvention au titre de la D.G.E 2ème part 1998 d'une valeur de 79 523 F



## *Rénovation de la façade de l'école*

Le Conseil municipal a décidé de continuer les travaux de rénovation. Les mêmes entreprises sont intervenues. Le montant total des travaux s'élèvent à 100 698.12 F TTC.



# TRAVAUX EN COURS

---

---

## Assainissement de Rochemenier (fosse de décantation pour le musée troglodytique)

---

---

- ✓ Achat terrain à JUIN Philippe de Rochemenier pour 26 150 F
  - ✓ Acte notarié pour 2 310 F
  - ✓ Honoraires géomètres (LHOTE SAVREUX ONILLON) pour 2 893 F
  - ✓ Fosse (JUSTEAU FRERES) pour 262 607 F
  - ✓ Frais d'études (SIC INFRA 49) pour 5 427 F
- Montant total des travaux : 299 387 F*

---

---

## Construction de l'atelier communal

---

---

- ✓ Achat terrain à BRETON Bernard pour 15 000 F
  - ✓ Acte notarié pour 1 567 F
  - ✓ Construction du hangar (LEBLANC ETS de Chemillé) pour 92 506 F
  - ✓ Déblaiement de terre, fondation du hangar, construction d'un muret, aménagements des abords (falun) (JUSTEAU FRERES) pour 130 000 F
  - ✓ Honoraires Architecte (TERRIEN de Chalennes) pour 6 030 F
- Montant total des travaux : 245 103 F TTC*

---

---

## Construction des 5 logements locatifs communaux du lotissement des Charmilles

Les 5 logements communaux sont déjà bien avancés !

---

---

### *Montant des travaux lot / lot des 5 logements appartenant à la commune*

Lot Terrassement. Entreprise T.P.L Montreuil Bellay  
Montant des travaux : 94 132 F

Lot Maçonnerie, clôture. SARL DESVALLON Louresse-Rochemenier  
Montant des travaux : 918 345 F

Lot Ravalement. SARL DESVALLON Louresse-Rochemenier  
Montant des travaux : 125 173 F

Lot Charpente. S.A FRESNEAU Fontaine-Milon  
Montant des travaux : 83 373 F

Lot Couverture, zinguerie. S.A FRESNEAU Fontaine-Milon  
Montant des travaux : 155 290 F

Lot Menuiseries intérieures et extérieures. EURL J.P.L MENUISERIES Les Ponts de Cé  
Montant des travaux : 209 941 F

Lot Placoplâtre. FRANCE PERROCHON Verrie  
Montant des travaux : 200 131 F

Lot Carrelage. NORBERT GUILLOT Corné  
Montant des travaux : 95 889 F

Lot Revêtements de sol. SARL COPESS Bagneux  
Montant des travaux : 21 566 F

Lot Electricité. AUBANCE ELECTRO TECHNIQUE  
Montant des travaux : 114 299 F

Lot Plomberie, chauffage. PHILIPPE RICHARD Seiches/le Loir  
Montant des travaux : 202 596 F

Lot Peintures, papiers peints. SARL COPESS  
Montant des travaux : 118 929 F

Montant total des travaux : 2 339 660 F

*Nous rappelons que le lotissement des Charmilles comprendra 25 parcelles à bâtir.  
Le prix de vente du lot est fixé à 82 F le m<sup>2</sup>. A ce jour, 5 parcelles ont été vendues à des particuliers.*

## ***Les fouilles archéologiques du site de la chaussée***

La prospection mécanique sur l'emprise du contournement du bourg de Rochemenier a permis de localiser un site d'occupation antique et médiévale. Cette technique de prospection qui consiste à faire à la pelleuse des tranchées régulièrement espacés, permet de retrouver les vestiges archéologiques enfouis. L'importance des restes, apparus dans 3 des 21 sondages, a entraîné une campagne de fouille de sauvetage. L'opération a été entreprise pendant l'hiver 1998-1999 par le Service archéologique départemental, sous le contrôle du Service régional de l'Archéologie. L'emprise de 17 m de large sur environ 100 m de long est perpendiculaire à une très légère dépression humide orientée au nord-est. Entièrement financée par le Conseil Général, la fouille, réalisée par 5 personnes pendant près de quatre mois, a permis de mettre en évidence trois grandes étapes dans l'occupation de ce secteur de la commune.

La phase la plus ancienne comprend deux fosses coupées par des fossés qui n'ont pu être suivis que sur quelques mètres. Le matériel (silex et poteries) mis au jour dans leur comblement suggère une première occupation avant la conquête de la Gaule par les romains. La plaine faisait, depuis longtemps, l'objet d'une exploitation par des agriculteurs.

Après une interruption plus ou moins longue, l'occupation s'est matérialisée par une mare dépassant les 50 m<sup>2</sup> de surface pour une profondeur maximale de 1,5 m. Creusée dans les argiles jusqu'à la nappe phréatique, elle fut rapidement comblée par un dépôt argileux suivi d'un remblai riche en matière organique. Cette fin comme dépotoir fut l'occasion de rejeter des déchets végétaux mêlés de vaisselle cassée. L'ensemble de la céramique retrouvée, lors des fouilles, peut être daté de la fin du second et du début du troisième siècle de notre ère. Cette mare n'est pas la première puisqu'en limite de la fouille un précédent trou d'eau, également gallo-romain, a été reconnu.

Deux fossés, dont un bordé d'un muret et l'autre une rangée de piquets, montrent que le paysage est organisé avec des limites parcellaires parallèles entre-elles. Les vestiges associés permettent de préciser que l'exploitation gallo-romaine mise en place au cours du premier siècle après Jésus-Christ continue jusqu'à la fin du III<sup>e</sup> siècle.

Après un laps de temps indéterminé, quatre structures parallèles, en maçonnerie de moellons, sont construites. Cette organisation du paysage est réalisée avant la construction de l'église. Il s'agit probablement de délimitation du parcellaire. L'orientation de ces limites est la même que celle des fossés gallo-romains. A la même époque, des épandages de cailloux au-dessus de la mare et vers l'ouest permettent aux personnes de circuler sans s'enliser.

La troisième phase d'occupation est la mieux représentée sur l'emprise de la fouille. À l'ouest de l'ancienne mare, un édifice est construit. Seules les fondations, de moellons de calcaire coquillier liées au mortier de chaux, nous sont parvenues. La hauteur des murs restants ne dépasse pas 20 cm. Cet édifice religieux est formé par une nef rectangulaire de 6,4 m de large et de 8,2 m de long qui se prolongeait à l'est par une abside semi-circulaire pour atteindre la longueur totale de 11,3 m. A l'intérieur, sous le niveau de démolition, un sol de terre battue est percé de plusieurs sépultures d'adultes et d'enfants. D'autres tombes ont pu être fouillées à l'est en périphérie de l'abside, au nord et le long du mur sud. En revanche, il faut noter l'absence totale de sépulture à l'ouest. Ce qui, confronté avec des traces restant après la récupération de matériau de construction, permet de penser qu'un petit bâtiment était accolé à l'ouest. L'église date de la période carolingienne (entre 750 et 960) ce que montrent les datations au carbone 14, de quatre sépultures.

Il n'est pas possible, en l'absence de texte, de préciser s'il s'agit d'une chapelle funéraire, d'une chapelle privé ou d'une église paroissiale.

Une deuxième construction de plan rectangulaire, perpendiculaire à la précédente, s'est substituée à l'église à abside. Les fondations plus profondes, liées à l'argile, supportaient des élévations utilisant un mortier de chaux. Comme aucun vestige des sols de ce bâtiment n'ont survécu aux aléas du temps, il est impossible de connaître sa fonction. Les inhumations se sont probablement poursuivies pendant son existence. Il est assuré qu'au moins une sépulture est postérieure à son abandon. Ce second édifice est probablement construit peu de temps après l'église. L'inhumation la plus récente, datée par le carbone 14 du XI<sup>e</sup> ou du XII<sup>e</sup> siècle, permet d'affirmer que le second édifice est détruit au plus tard au début du XII<sup>e</sup> siècle sans qu'il soit possible actuellement d'affiner cette datation. Les plus anciens textes conservés qui mentionnent Rochemenier se rattachent au XIII<sup>e</sup> siècle.

Quelques trous de poteaux s'alignant par groupe de trois ou quatre n'ont pas permis de restituer de plan de bâtiment qui constituaient des structures plus légères à côté de ces constructions en pierre. De même, quelques fosses dépotoirs dont deux ont livré un matériel céramique de la période carolingienne, ont été localisées au sud et à l'ouest de l'édifice.

Les pratiques funéraires sont relativement semblables pour les sépultures. Les défunts sont inhumés dans un coffrage en bois aménagé au fond d'une fosse de 60 cm de profondeur environ. Le corps est posé sur le dos tête à l'ouest puis un couvercle est mis en place avant le comblement. Seul un adulte fut directement inhumé en pleine terre. Les restes d'un sarcophage en calcaire coquillier furent également dégagés dans le premier édifice devant l'abside. Il n'y a pas de différence visible à partir des vestiges qui nous sont parvenus, entre le traitement des inhumations des enfants et celles des adultes. Aucun objet ne fut déposé aux côtés du défunt.

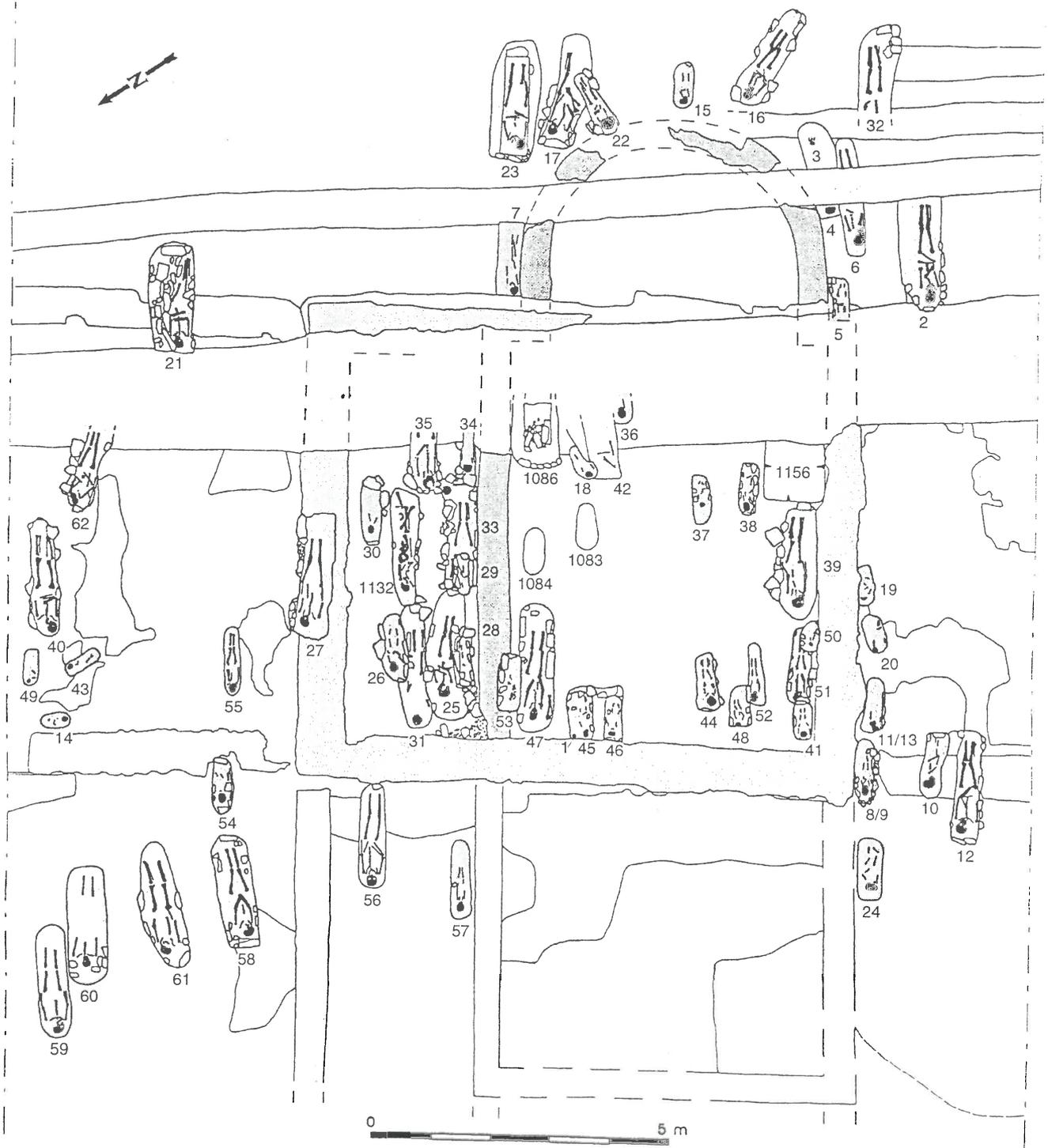
Plus de la moitié des sépultures (39), sur un total de 68 fouillées, sont celles de jeunes enfants de moins de 13 ans. L'étude anthropologique met en évidence une forte mortalité des enfants de moins de cinq ans. Passé ce cap, l'espérance de vie est beaucoup plus longue. Les maladies laissant des traces sur les os montrent, chez les adultes, la présence d'arthroses et aussi la grande fréquence des caries.

Cette première analyse révèle une occupation discontinue du secteur fouillé mais il est probable qu'elle fut permanente sur le plateau. L'orientation des murs et fossés (hormis ceux d'âge protohistorique) est identique, de l'Époque antique au XIII<sup>e</sup> siècle. Cette permanence d'orientation persiste dans le parcellaire actuel. La répartition des sépultures, des fosses dépotoirs, des murs de clôture, ainsi que le peu de vestiges d'os animaux dans les niveaux archéologiques semble suggérer que nous sommes sur la périphérie d'un domaine rural mais en contrebas de l'habitat qui s'étend probablement sous le village actuel. L'église à abside n'a pas de fonction assurée. L'utilisation du bâtiment qui lui succède est encore plus délicate à définir. Le site est ensuite abandonné au profit de l'agriculture, avec un colmatage de la petite dépression.

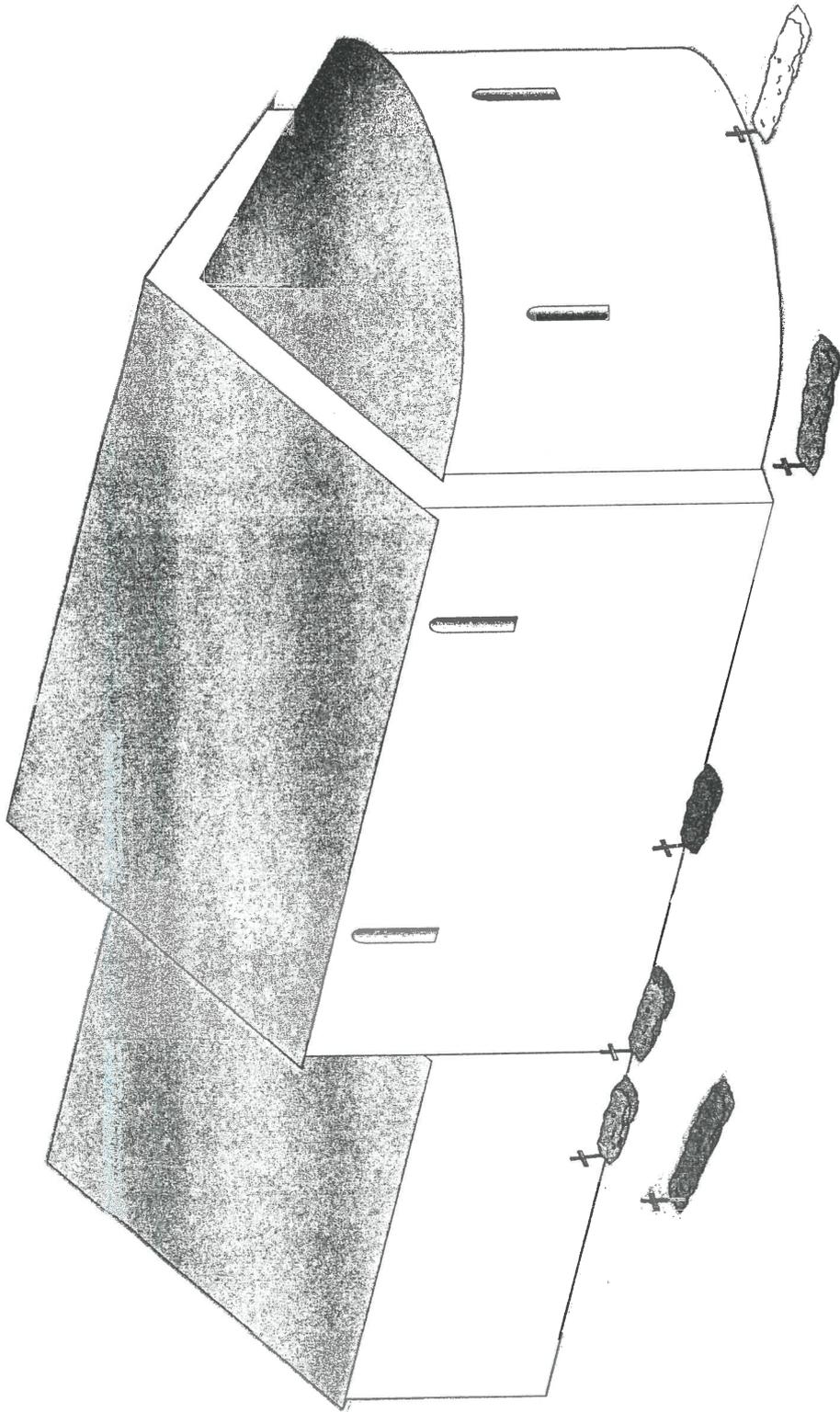
L'intérêt de cette fouille qui a permis de mieux connaître l'histoire ancienne de Rochemenier, dépasse largement le cadre du village, car les édifices religieux ruraux carolingiens sont très mal connus en France.

Une exposition, présentant les résultats de cette fouille, se tiendra au Village Troglodyte de Rochemenier de février à novembre 1999.

Jean-Yves Hunot  
Service archéologique, Département de Maine-et-Loire



Plan des deux édifices avec les sépultures, les murs en gris sombre correspondent aux vestiges de l'église carolingienne tandis que ceux plus clair appartiennent au second édifice.



Restitution hypothétique de l'église avec un bâtiment à l'ouest.

# ECOLE ALEXANDRE PAIN

## *L'école : quoi de neuf ?*

### **R.P.I. : 2<sup>o</sup> année**

Depuis la rentrée 1998 nous sommes en Réseau Pédagogique Intercommunal avec l'école de Dénézé. La répartition des classes s'effectue de la façon suivante :

**Louresse :** une classe maternelle : Mlle Françoise DANIEL  
une classe CE2/CM1/CM2 : Mr Alain PEREIRA (Directeur)

**Dénézé :** une classe maternelle : Mme Patricia GENESTAR (Directrice)  
une classe CP/CE1/CE2 : Mlle Aude PAVAGEOT

Les CE2 sont pour l'instant répartis dans chaque école en fonction de leur commune de résidence.

### **Evolution des effectifs :**

*1998 / 1999*

	Ecole de Louresse Rochemenier	Ecole de Dénézé
Maternelle	16	16
CP / CE1 / CE2		25
CE2 / CM1 / CM2	21	
Total	37	41

*1999 / 2000*

	Ecole de Louresse Rochemenier	Ecole de Dénézé
Maternelle	23	17
CP / CE1 / CE2		26
CE2 / CM1 / CM2	23	
Total	46	43

### Prévisions 2000 / 2001

	Ecole de Louresse Rochemenier	Ecole de Denezé
Maternelle	28/29	18/22
CP / CE1 / CE2		20
CE2 / CM1 / CM2	26	
Total	54/55	38/42

Le premier bilan du RPI est positif, car les effectifs sont pour l'instant croissants.

### Transport scolaire

Un service de ramassage scolaire assure la liaison entre les deux écoles.

### Garderie :

Un service de garderie est à votre disposition le matin de 7 h 30 à 8 h 35 et le soir de 16 h 15 à 18 h 30. La garderie est gratuite le soir de 16 h 15 à 16 h 45 pour les familles ayant un enfant dans chaque école du RPI.

Prix de la ½ journée : 10,20 F

### Cantine :

Prix du ticket repas : 11 , 90 F

En cas d'absence de votre enfant, veuillez prévenir la cantinière avant 10 h.

☎ 02.41.59.33.76

### Inscriptions

Pour toute nouvelle inscription veuillez vous adresser dans un premier temps à la mairie qui vous délivrera un certificat d'inscription. Vous pouvez ensuite vous adresser au directeur munis des pièces suivantes : certificat d'inscription, fiche familiale d'état civil, carnet de santé.

## Projets réalisés

### • Equipements informatiques

A la rentrée 98 l'école a été dotée d'un ordinateur multimédia avec une connexion Internet. L'équipement a été financé par la mairie, l'abonnement Internet ainsi que les communications sont pris en charge par l'Association des Parents d'Elèves. Cet ordinateur se trouve dans la classe Mr PEREIRA. Le site Internet de l'école a été publié au mois de mai 99. Le nombre de visiteurs de ce site ne cesse de croître, bientôt 500 visiteurs seront venus découvrir les différents travaux des enfants de l'école. De plus, grâce à Internet les enfants peuvent communiquer avec des écoles de France et du monde entier. Nous avons eu des correspondants au Québec, à la Réunion, à Tahiti, dans les Pyrénées et bien d'autres sont à venir.

La classe maternelle est équipée depuis décembre 99 d'un nouvel ordinateur multimédia. Celui-ci a été financé par la caisse coopérative de l'école. Cette caisse, gérée par les enseignants, récolte les fonds provenant de la vente des journaux, de publications spéciales ou d'autres actions.

L'école est donc actuellement dotée de 3 ordinateurs : un dans chaque classe et un troisième dans la bibliothèque. La gestion des prêts de livres est informatisée.



- **Publication d'un livre**

Les enfants de la classe de CE2/CM1/CM2 ont écrit un livre : *Robao et l'épée d'or*. Ce conte a été édité à 300 exemplaires. A ce jour 140 ont été vendus au prix de 30 F ce qui a permis d'amortir les frais d'impression.

- **Exposition Arts Plastiques**

Depuis 6 ans les élèves de la classe primaire découvrent et pratiquent les Arts Plastiques (dessin, peinture, volume) une fois par semaine, dans la classe de Mlle DANIEL. Depuis un an, ils ont entamé un cycle « volume et sculpture » en travaillant le carton et le polystyrène. De là sont nés des assemblages et des personnages colorés, fantaisistes ou sérieux, dignes de trôner dans une exposition. Celle-ci fut donc organisée, à l'école, du 11 au 17 décembre. A cette occasion les parents d'élèves ont pu découvrir le site Internet de l'école.



- **Journal scolaire**

L'écho des troglos est le journal de toutes les classes du RPI. Trois numéros paraissent dans l'année. L'abonnement coûte 45 F.

- **Sorties scolaires 99 :**

**Classe CE2/CM1/CM2 :** Visite d'un atelier d'imprimerie (Loire Impression Saumur), Piste routière, Randonnée pédestre autour de Rochemenier, Piscine de Doué (4 séances en juin et 3 en septembre), 3 rencontres sportives au stade de Doué la Fontaine (balle ovale / cross / athlétisme), Abbaye Royale de Fontevraud.

**Classe maternelle :** forêt de Louerre, visite de la ferme de Mr et Mme Desvallon.

---

---

## WEEK END THEATRE

---

---

Dans le cadre des activités pour les enfants et adolescents (Malle à jouer - Club Ados), la troupe théâtrale de Saint-Macaire a donné deux représentations, les 24 et 25 avril 1999 à la salle des loisirs.

Au programme "JEFF", un vaudeville qui n'a pas engendré la mélancolie. Comble samedi soir et dimanche après-midi, la salle des fêtes a pouffé de rire au rythme d'un Jeff, tantôt plombier, tante russe et même avocat. Cet invité surprise a entraîné moult rebondissements au sein du cabinet d'un avocat et de sa jeune épouse.



Les centaines de spectateurs présents, enfants, jeunes, adultes ont fort apprécié ce divertissement et l'équipe de bénévoles envisage un nouveau spectacle en 2000 avec une autre troupe.



Les bénéfices ont permis d'aider les jeunes au financement du camp de l'été dernier à la Rochelle "planche à voile et dériveur", ainsi que la sortie au *Domaine de la petite couère* pour les plus petits.

---

---

## "La Malle à Jouer"

---

---

La malle à jouer est proposée par le Centre Social de Doué. Un mercredi après-midi par mois, elle se déplace à Louresse.

Laurence, l'animatrice, aidée de 2 bénévoles (parents) propose aux enfants 200 jeux et jouets d'intérieur et de plein air ainsi qu'un atelier travaux manuels (confection d'un objet ...).

En juin dernier, 26 enfants accompagnés d'adultes ont passé la journée au Domaine de la Petite Couère.

### *La fête d'Halloween*

En novembre, pour Halloween, tous les enfants sont arrivés déguisés.

Chacun pouvait se faire maquiller s'il le désirait. Ensuite, place à la danse et aux jeux !

*La malle à jouer est ouverte aux enfants de 3 à 17 ans. Les parents qui souhaitent rester pour jouer avec les enfants sont les bienvenus.*



☞ **Inscription** : vous munir de votre n° d'allocation CAF ou MSA et de la photocopie des vaccins.

☞ **Participation** : 10 F par enfant. Le goûter est prévu par le Centre Social.

☞ **Lieu** : salle du terrain des sports ou salle des fêtes (de décembre à avril).

Les dates sont communiquées par l'école, par voie de presse, par des tracts dans les boîtes aux lettres pour les enfants non scolarisés à Louresse.

☞ **Renseignements** : Centre Social JEAN DIMA à Doué ou Mairie de Louresse.

---

---

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DENEZE-LOURESSE

---

---

Pour la 2ème année consécutive, l'A.P.E vous fait part des différentes manifestations de l'année 1999-2000 :

- |                   |                       |
|-------------------|-----------------------|
| ☞ novembre 1999   | Vente de galettes     |
| ☞ décembre 1999   | Fête de Noël à Denezé |
| ☞ 19 février 2000 | Loto à Denezé         |
| ☞ 01 avril 2000   | Bal à Louresse        |

L'A.P.E remercie toutes les personnes qui ont bien voulu assister au loto et au bal pour l'année passée. Cela a permis aux enfants de se connecter sur Internet, de s'initier à l'informatique, de faire des sorties ...mais aussi l'investissement d'un appareil photos numérique pour les 2 écoles.

*Nous comptons sur votre présence pour l'an 2000.*

### **Composition du bureau**

Présidente : Sylvie BLANLOEIL (Louresse)

Vice-Présidente : Isabelle PODEVIN (Denezé)

Trésorière : Karine MOENS (Louresse)

Secrétaire : Alexandra CAUTY (Denezé)

Vice-secrétaire : Brigitte CHATEAU (Louresse)

Membres : Georges TREUILLIER, Yvon METIVIER, Annick DELUGEAU, Bernadette GIRARD.

*L'A.P.E est heureuse de vous présenter ses meilleurs vœux pour l'an 2000.*

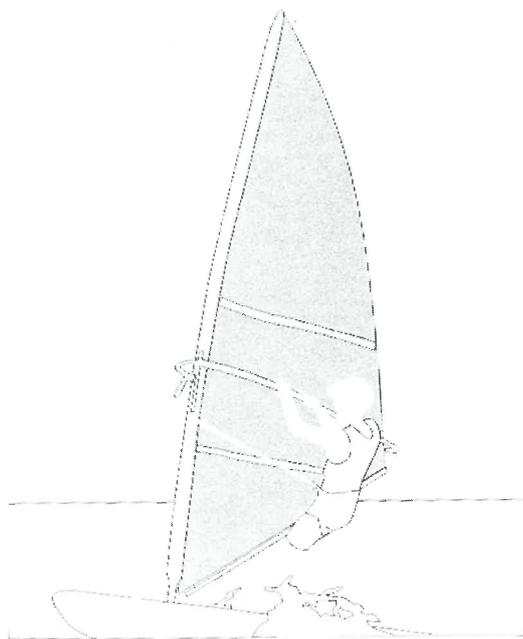
# PROJET ADOS Louresse - Dénézézé

## ***Des animations pour les ados de 12 à 17 ans pendant les vacances scolaires***

Une quinzaine de jeunes de Louresse se sont déjà réunis en ce début de saison et déjà le programme des vacances scolaires est planifié : sorties patinoire, cinéma, bowling, des soirées fouaces, du roller ou du tir à l'arc...

Certains ados ont désiré exprimer leur talent d'artiste au sein d'un atelier de fabrication d'objets et des cartes de vœux pour les fêtes de fin d'année. Ces créations ont été proposées à la vente auprès des habitants de la commune.

Les fruits de cette vente serviront à financer une partie du camp pour l'été prochain, merci pour votre générosité.



### *Le camp de juillet 1999*

En juillet dernier quelques jeunes de la commune ont pu s'évader à la Rochelle pour un camp "planche à voile et dériveur". Les ados se sont donc initiés pour ces deux activités ce qui fut vraiment une découverte pour la plupart d'entre eux. C'est grâce aux bénéfices des ventes de croissant et de la représentation de théâtre que ce camp a pu se réaliser avec un prix à la portée de toutes les familles. Enfin, tous sont revenus enchantés et ont commencé à réfléchir pour l'an prochain.

## ***Des animations pour tous les jeunes de 12 à 17 ans habitant la commune***

Les animations sont très diversifiées et sont proposées sous le couvert du centre social de DOUE par l'intermédiaire de Sandrine CHIRON : directrice pour ces activités sur le canton. Pour les jeunes de 12 -13 ans qui n'ont pas encore rejoint le groupe; qu'ils n'hésitent pas à se manifester auprès de :

Arnaud MAITREAU ☎ 02 41 59 31 85

Emilie et Charlène TREUILLIER ☎ 02 41 59 03 21

Clément MARTIN ☎ 02 41 59 35 39

---

---

# COMITE DES FETES

---

---

*"99 se termine".*

*Cette année, nous avons été heureux de votre participation à nos fêtes.*

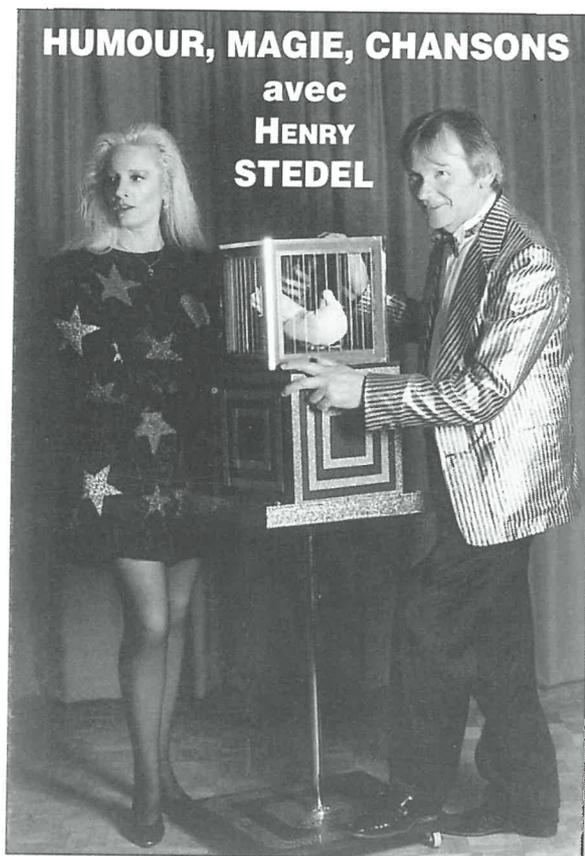
*La Sainte Emérance avec PAULO a été un succès. La 10<sup>ème</sup> fête de l'omelette a rempli, une fois de plus, la salle des fêtes.*

*L'année prochaine, nous essaieront de faire aussi bien, sinon mieux.*

*Vous pouvez déjà réserver vos dates :*

☞ le 23 janvier aura lieu la Sainte Emérance avec STELVI à la salle des loisirs.

☞ Le samedi 27 mai 2000, la fête de l'omelette avec CHRYSALIDE à la salle des loisirs.



*Cette année, un barbecue a été organisé pour remercier tous les bénévoles de la fête de l'omelette.*

*Le comité reste ouvert à toutes les personnes désirant participer à l'organisation des fêtes.*

## **Location du matériel**

S'adresser chez Mr David  
DESVALLON

☎ 02.41.59.93.22

☞ table 20 F

☞ banc 5 F

☞ stand 150 F (sans bâche)

Tout matériel réservé est payable. Nous rappelons que notre matériel est gratuit pour les associations de la commune.

En espérant vous voir aussi nombreux que l'année dernière.

***BONNE ANNÉE 2000 !***

---

---

## ANCIENS COMBATTANTS

---

---

C'est toujours un plaisir pour les anciens combattants de se retrouver pour faire la fête et ils auront encore la pêche en l'an 2000 avec leurs épouses qui les secondent avantageusement.

*Le bureau reste inchangé :*

Président d'honneur	JEANNETEAU Marcel
Président	BOUSSEAU Marcel
1er Vice-Président	CLOCHARD Gilbert
2ème Vice-Président	LECLERC Jean
Trésorier	REVEILLE Louis
Secrétaire	VIGNERON Roger

Les membres : AUMOND Louis fils, FOREST Yves, AUBIN Bernard, BEAUCHENE Roger.

*L'association vous donne les dates des manifestations pour l'an 2000 :*

-  L'assemblée générale avec galette le samedi 22 janvier
-  Le 8 mai Repas à Louresse avec vos camarades d'Ambillou
-  un voyage 1ère quinzaine de juin (date exacte à préciser)
-  Méchoui le samedi 1er juillet
-  Bal à la Balastière le dimanche 8 octobre
-  Le 11 Novembre Vin d'honneur à Ambillou et un repas en commun à la Douceur Angevine.

*Les anciens combattants vous adressent  
leurs meilleurs voeux de bonheur et de santé  
pour l'an 2000.*

---

---

## SYNDICAT D'INITIATIVE

---

---

Président : *Jean-Baptiste Morille*  
Vice-Président : *Roger Bonnet*  
Secrétaire *Yves Landard*  
Trésorier : *Victor Leray*  
Commissaire aux comptes : *Marcel Bousseau*

*En 2000, les bénévoles du Syndicat d'Initiative tiendront la buvette aux caves de Rochemenier le jeudi de l'Ascension, le dimanche de Pentecôte, le lundi de Pentecôte et tous les dimanches et jours fériés de juillet et août. La sympathique équipe accueillera et renseignera les visiteurs comme elle le fait tous les ans depuis l'ouverture du musée en 1967.*

# CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

La commission des maisons fleuries se réjouit pour les efforts de fleurissement au sein de notre commune. Il a été remarqué que beaucoup savait agrémenter avec talent son devant de maison. Comme les autres années le choix est toujours difficile, les gagnants pour l'année 1999 sont les suivants :

**1er prix :** Mme BRANCHEREAU Régine et Mr REVEILLE Louis 2 Rue de Villeneuve LA BOURNEE

**2e prix :** Village de la Bournée : Mr et Mme FOREST Jean Yves La Garançonnière

Village de Louresse : Mr et Mme SOURISSEAU Louis 2 Place de l'église

Village de Rochemenier : Mr et Mme ROUX Jean Yves 11 Rue du Moulin

Village de Launay : Mr et Mme CLOCHARD Gilles Le Sablon

**3e prix :** Mr et Mme AUMOND Louis, 7 rue du tilleul

Mr et Mme ASSERAY Robert, 1 place de l'église

Mr et Mme BELOUARD Claude, 1 rue de la chapelle

Mr et Mme BERTHELOT Jacky, 9 rue du parc

Mr et Mme BRETON Claude, 3 rte de St Georges

Mr et Mme BONNET Jean Marie, Corbeau

Mr et Mme BOUSSEAU Marcel, 5 place du cèdre

Mr et Mme CHARRIER Raymond, 7 rte de St Georges

Mr et Mme CHAUDELET Claude, 7 rue de la chapelle

Mr et Mme CHAUVIN Jean 21, rue du musée

Mr et Mme DEROCHE Marius, 10 rte de doué

Mr et Mme FOREST Yves, 4 rue des templiers

Mr et Mme FREMONDIERE André, 14 rue de la société

Mr et Mme GLANDAIS Jean Marie, 2 rue du domaine

Mr et Mme JARRY Auguste, 12 place du cèdre

Mr HUNAUT Désiré et Mme HUNAUT Marie Thérèse, 10 Rue du Moulin

Mr et Mme LANDARD Bruno, 8 rue du lavoir

Mr et Mme LEBASTARD Romain, 3 chemin de la garenne

Mr et Mme LECLERC Jean, 3 place de l'église

Mr et Mme LETOURNEUR Jean-Baptiste, 4 route de Saint-Georges

Mr et Mme MABILLE Bernard, 10 place du cèdre

Mr et Mme MARTIN Marcel, 11 rue des templiers

Mme MARTIN Claude, 4 rue du domaine

Mr et Mme METIVIER André, 1 rue du chêne rond

Mr et Mme NERON Jacky, 4 rue du lavoir

Mr et Mme PINEAU Claude 2 rte de la Boutinière

Mr et Mme POULEAU Paul, 12 rue du tilleul

Mr et Mme RABOUINT Michel, 2 place du cèdre

Mr et Mme ROBIN Roger, 17 rte principale

Mr et Mme SCALI Julien, 9 rue du tilleul

Mr et Mme VALLET Maurice, 5 place de l'église

**PRIX SPECIAL :** Mr et Mme JUSTEAU Norbert Restaurant la Gènevraie

*La commission des maisons fleuries vous souhaite une année verte et fleurie pour 2000*

## Association Sportive des Villages Réunis

AMBILLOU-LOUERRE-NOYANT-GREZILLE-LOURESSE

*Sport quand tu nous tiens ; phénomène de notre société contemporaine, encouragé pour maintes raisons, amicales, santé, loisir, destiné à tous, voici le compte-rendu de nos activités.*

*L'omnisports se réunit une dizaine de fois l'an. C'est l'occasion à chaque fois de faire le point sur la vie des sections. De partager les difficultés et d'encourager les initiatives. C'est pourquoi, il est important que toutes les sections soient représentées, ainsi qu'une fois ou deux l'an, la présence des délégués communaux afin qu'ils puissent faire remonter les informations auprès des maires et des conseillers municipaux.*

*Nous ne devons pas oublier l'importance du soutien de ceux-ci ainsi que les gestes des sponsors, des nombreux bénévoles qui œuvrent dans chaque section afin que tout s'accorde pour arriver à un résultat encourageant et dynamique.*

### *\*UNE INNOVATION D'IMPORTANCE !*

*En avril, les Assemblées Générales de toutes les sections se sont tenues le même soir. Toutes les salles du foyer rural d'Ambillou, ont été réquisitionnées. Après que chaque section a tenu son A.G. nous avons présenté un condensé des activités devant les maires, conseiller général et une centaine de licenciés. Des familles concernées par différentes activités ont apprécié cette soirée.*

### *\*SOIREE DANSANTE.*

*Notre soirée dansante du 23 octobre a été un succès. Alors rendez-vous, l'an prochain même date, même orchestre.*

### *\*GALETTES DES ASSOCIATIONS.*

*Le 8 janvier au foyer rural venez en famille avec des jeux de société. Qui n'est pas membre d'une association ? . C'est l'occasion de passer une soirée sympa !*

## NOUVELLE SECTION : TENNIS DE TABLE

Amateur de tennis de table ; 30 licenciés et loisirs s'entraînent les mardis, mercredi A.M. pour les enfants + le vendredi soir dans la salle du Foyer rural d'Ambillou.

La section est affiliée à la Fédération Française du Tennis de Table ce qui lui permet d'entrer en compétition dès la première année.

-6 adultes en championnat, 2 jeunes de - 15 ans, 2 - de 9 ans.

Les résultats de nos jeunes sont encourageants malgré un début difficile et ceux des adultes en constantes progressions.

Le bureau de compose ainsi : Johnny ROBICHON, président  
Philippe VENDEE, secrétaire  
Fabrice MAROLLEAU, trésorier



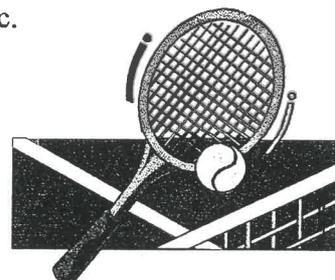
## TENNIS

Créé l'an dernier, n'évoluant pas en compétition, la section loisir de tennis a connu une animation la saison dernière avec un moniteur. Une dizaine d'enfants a suivi des cours.

Il est également possible de louer le cours à l'heure en retirant une réservation auprès des établissements suivants : La Poste, Le Relais des Mousquetaires, le bar-tabac.

Le départ de Mr Lechanche, qui avait bien voulu s'investir dans l'organisation de la section, laisse la charge à Franck Vannier et Mr Teston qui souhaiteraient voir s'étoffer le bureau.

La charge n'est pas bien lourde, mais à plusieurs il est plus facile de s'organiser. Il est bon de rappeler que la commune a engagé des frais l'an dernier pour la restauration du terrain et qu'une bonne gestion permet un bon usage des biens mis à la disposition du public.



## ASVR GYM

L'Association Sportive Villages Réunis propose cette année deux cours de gymnastique pour les adultes.

Ces cours sont ouverts à tous.

L'ambiance y est détendue et chacun fait "ce qu'il peut".

N'hésitez pas à venir faire un essai.

**-le mercredi à 18h30** avec Marie-France Métivier :  
gym détente, d'entretien physique, à votre rythme.

**-le mercredi à 20h30** avec Laurence Percher :  
gym dynamique plus rapide  
à la salle du Foyer Rural d'Ambillou.

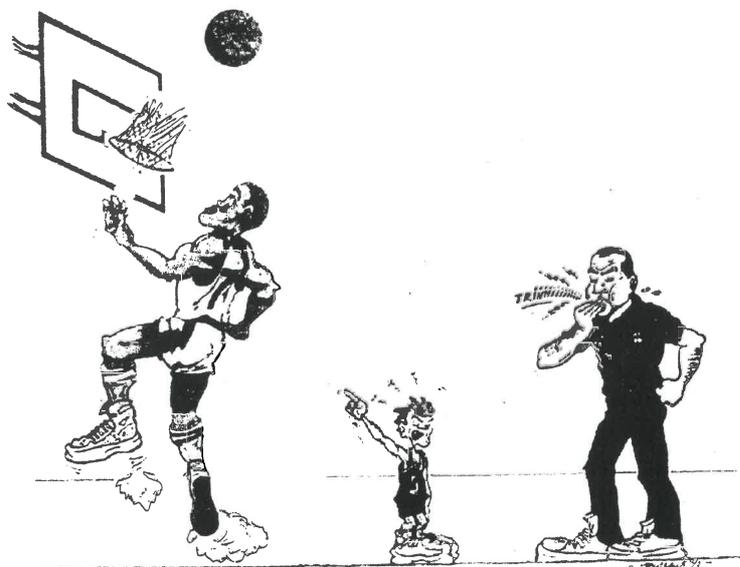


Cette année une quarantaine de personnes des diverses communes se retrouvent.

Responsables : -Marie-Do Juin Ambillou  
-Annette Leray Louresse  
-Sylvie Bouleau Ambillou  
-Gisèle Moreau Grézillé

***Nous vous souhaitons une bonne, heureuse, et sportive  
année 2000 !***

**ASVR**  
**SECTION**  
**BASKET**



Depuis quelques saisons, la section fonctionne avec une seule équipe engagée en championnat cadettes. Le nombre de joueuses pour cette catégorie était insuffisant pour l'engagement de l'équipe saison 99/2000.

Que faire ? ...

Quelques joueuses sont prêtes à encadrer les plus jeunes. Aussi, avec l'aide du comité départemental de Basket deux après-midi d'initiation pour les plus jeunes sont organisés. Bonne surprise, le 1<sup>er</sup> septembre une quinzaine d'enfants répond présent. Le 14 septembre la deuxième animation a obtenu le même succès.

Depuis fin septembre chaque mercredi après-midi, une vingtaine d'enfants participe aux séances d'entraînement animées par Sylvaine Lelièvre et Marina Courtois.

Une équipe poussines et une équipe benjamines sont engagées pour la deuxième phase de championnat qui commence en janvier 2000. Les mini-poussines suivront seulement les entraînements, quelques rencontres amicales leurs seront proposées.

Le Basket intéresse les jeunes de nos communes. Comptons maintenant sur les parents pour venir les encourager lors des matchs.

La prochaine année sera celle du 45<sup>e</sup> anniversaire de notre association, c'est avec enthousiasme que nous accueillons ces jeunes sportifs, nouvel élan de notre section basket.

**Les membres de la section basket vous offrent leurs meilleurs vœux pour l'année 2000.**

**LES EFFECTIFS**

Mini-poussines	5
Poussines	10
Benjamines	7
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>

**PAR COMMUNE**

Ambillou-Château	12
Brigné sur Layon	4
Louresse Rochemenier	3
Noyant-La-Plaine	3

# A.S.V.R. SECTION FOOTBALL

Chaque année, nous profitons du bulletin Municipal pour vous tenir informés de la vie de notre Section

## Conseil d'Administration de la Section

Bernard Joël	<i>Président</i>
Boisseau Christian	<i>Président Adjoint</i>
Reignier Franck	<i>Secrétaire</i>
Caillault Bernard	<i>Trésorier</i>

Boisseau Michel	Bréghin Jean-Marie
Charbonnier Joël	Courtois Bruno
Darteil Alain	Darteil Anthony
Guinoiseau Paul	Landry Philippe
Mérand Jean-Pierre	Métivier David
Métivier Laurent	Ogereau Marc
Rabouint Michel	Thibault Xavier



**Philippe Joubert**, notre arbitre officiel depuis novembre 1998 s'intègre parfaitement dans sa nouvelle fonction

## Les équipes

2 équipes de débutants  
2 équipes de poussins  
1 équipe de benjamins  
1 entente 13 ans avec le R.C. Doué  
1 entente 15 ans avec l'U.S. Gennes  
1 entente 17ans avec l'E.S. Layon  
3 équipes seniors  
1 équipe loisirs

## Les effectifs par commune

Ambillou-Château	61
Grézillé	05
Louerre	08
Louresse Rochemenier	21
Noyant la Plaine	03
Autres communes	23
<b>Total</b>	<b>127</b>

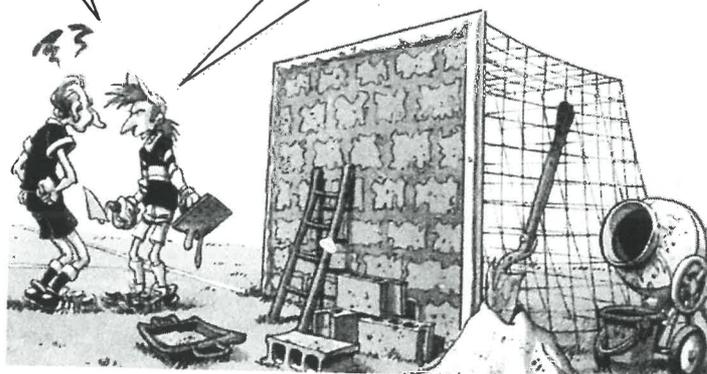
en + , 16 licences de dirigeants

Comment ça anti-jeu ?? ... je n'empêche personne de jouer moi  
!!!

Je construis ma défense, c'est tout !

Cette année, nous avons de nouveau beaucoup d'inscriptions chez les enfants. C'est une véritable satisfaction de faire découvrir le football aux plus jeunes.

Par contre, les résultats sportifs pour nos équipes seniors sont médiocres en ce début de saison



## Les entraînements

**Pour les jeunes**, ils sont assurés chaque mercredi par des bénévoles

Jean Marie Bréghin de Louerre

Philippe Boulord de Noyant la Plaine

Jannick Bouleau de Louresse

Arnaud Maitreau et Julien Boisseau viennent très régulièrement aider les adultes

**L'entraînement des seniors** est conduit pour la cinquième saison consécutive par Jean Noël Bousseau chaque mercredi et vendredi soir

## La réalisation de nos projets.

**Terrain** : La municipalité d' Ambilou-Château a consenti de gros efforts pour la remise en état du terrain d'honneur. Au printemps 2000 les joueurs auront le plaisir de fouler la nouvelle pelouse.

**Eclairage** : La section foot a pris intégralement en charge le changement de place des installations . Les entraînements seniors et les matchs de l'équipe loisir se réalisent désormais sur le deuxième terrain .

**Salle** : Les travaux ont commencé en mai. Le gros œuvre a été réalisé par les artisans.

Les autres travaux :

- pose des huisseries,
- isolation,
- placoplatre,
- carrelage,
- peinture,

ont été réalisés par les bénévoles. Bravo et merci de leur aide

Ouf ... c'est enfin terminé. Pour la première année, nous passons l'hiver au chaud . Nous avons maintenant la possibilité de vous accueillir dans d'excellentes conditions.

A propos du financement de la salle, nous remercions particulièrement les efforts consentis par les cinq communes de l'A.S.V.R. . Avec leurs concours, le projet est concrétisé .

Toutes ces réalisations favorisent l'avenir du club . Après les efforts pour améliorer les infrastructures, nous devons à nouveau concentrer nos énergies aux aspects sportifs.

**De nombreux bénévoles** participent à la vie de la section foot . **Avec eux et avec vous**, nous préparons le futur et sommes prêts pour le passage au 3<sup>ème</sup> millénaire .

Les représentants de la section vous offrent leurs  
**meilleurs vœux pour l'année**



---

---

# EMPLOI

## FORMATION                      VIE QUOTIDIENNE

---

---

**Vous avez entre 16 et 25 ans ?**

**Pour un accueil et des services élargis, la P.A.I.O est devenue  
"LA MISSION LOCALE DU SAUMUROIS"**

**Elle vous propose :**

- ☞ un accueil et un suivi individuels par un conseiller
- ☞ une information sur les métiers, les filières de formation, les différents contrats...  
(espace de documentation au siège et sur les points relais)
- ☞ un soutien dans votre recherche en élaborant avec vous un parcours
  - bilan de compétences
  - inscription à des stages de formation préparatoires ou qualifiants dont l'AFPA
- ☞ un accompagnement dans votre recherche d'emploi :
  - rédaction de C.V et de lettre de motivation, préparation à un entretien d'embauche
  - accès aux offres d'emploi et de concours
- ☞ une information sur la santé et un accès facilité aux soins
- ☞ une aide à la gestion de budget, des aides financières selon votre situation et votre projet.
- ☞ une information et un accompagnement dans vos démarches logement.

**Siège :**

**Mission Locale du Saumurois**  
Place de l'Arche d'Orée  
**49400 - SAUMUR**  
Accueil - Secrétariat  
de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30  
Tél : 02.41.38.23.45

**Canton de Doué la Fontaine**

**Relais de proximité : A.I.E**  
Place Flandres Dunkerque  
**49400 - DOUE LA FONTAINE**  
Isabelle GUIDEL  
Tél : 02.41.59.75.18

# URGENCES

**Situations dans lesquelles vous avez besoin de l'intervention de secours extérieurs.**

**☎ 17 : Police Gendarmerie**

**☎ 18 : Sapeurs Pompiers**

**☎ 15 : SAMU.**

Lorsque vous êtes face à une situation critique : incendie, malaise, accident, vol, agression, etc...

## **Vous devez :**

Etre capable d'alerter correctement les services d'urgence.

Ces trois numéros 17- 18 -15 sont gratuits et répondent 24 h / 24.

## **Qui vous répond ?**

**☎ 17 :** de 7 h à 19 h, un gendarme de la brigade territoriale compétente.  
de 19 h à 7 h, un gendarme du centre opérationnel de la gendarmerie d'Angers.

**☎ 18 :** un sapeur pompier professionnel du centre de traitement de l'alerte de Saumur.

**☎ 15 :** un médecin régulateur du Service d'Aide Médicale d'Urgence d'Angers.

Afin que ces personnes puissent :

- Vous envoyer dans les plus brefs délais les secours adaptés et en nombre suffisant,

## **Il faut :**

Leur transmettre un message d'alerte le plus complet possible.

## **Comment ?**

Parler correctement et ne raccrochez pas avant d'être sûre que le message est bien compris.

Texte de message (exemple) :

1/ Donnez : votre nom et votre n° d'appel.

2/ La nature de l'intervention : Feu de cheminée, accident entre 2 VL etc.

3/ Adresse exacte : Rue, N°, Lieu-dit, Village, Commune, etc. Le plus de précisions possible.

4/ Nombre et état apparent des blessés.

5/ Risques particuliers (nécessitant l'intervention de moyens supplémentaires) :

- Victimes incarcérées

- Besoins EDF etc...

*le point N° 3 est très important, pour les interventions en campagne, et dans la mesure du possible, envoyer un véhicule à la rencontre des secours.*



